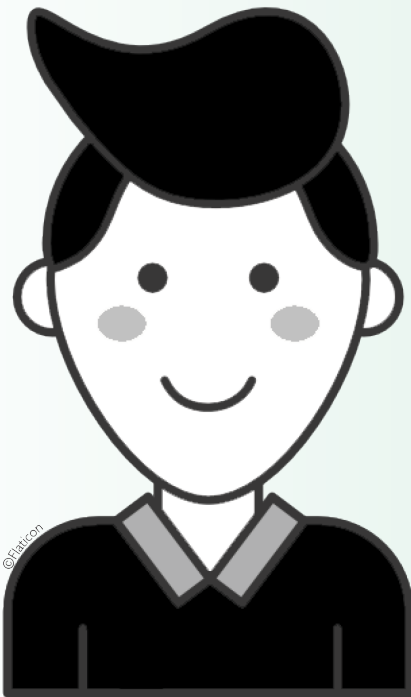


Le cahier de l'adhérent

2022 / 2023

COMMENT FAIRE :

À COMPLÉTER, SIGNER ET RENVOYER OBLIGATOIREMENT À LA FDFR 71, POUR VALIDATION ET SUIVI DE VOTRE ADHÉSION AU COURS DE L'ANNÉE. N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE LA FÉDÉRATION : 120€ POUR UN RENOUELEMENT, 60€ POUR UNE PREMIÈRE ADHÉSION. MERCI !



UN CHANGEMENT
D'ÉQUIPE EN COURS
DE SAISON ?

N'OUBLIEZ PAS
DE NOUS EN
FAIRE PART !

Ce cahier appartient au **Foyer Rural / à l'Association** :

Adresse postale pour l'envoi de courriers :

Téléphone de la structure :

Mail de la structure :

Nom et prénom du/de la **Président.e** :

Adresse postale du/de la **Président.e** :

Téléphone du/de la **Président.e** :

Mail du/de la **Président.e** :

Nom du/de la **gérant.e** de Gestanet :

Téléphone du/de la **gérant.e** de Gestanet :

Mail du/de la **gérant.e** de Gestanet :

Prochaine AG (au moins le mois et l'année) :

Les coordonnées du Foyer Rural / de l'Association peuvent apparaître sur le site de la Fédération : oui non

La structure souhaite des cartes cartonnées : oui non

Si oui, combien :

**Fiche 7 :**
CONVENTION D'ADHESION LOCALE

La reconnaissance de l'adhésion des Foyers Ruraux et Associations locales est soumise à l'engagement conventionnel ci-dessous auprès de leur Fédération / Union

Article 1 : signataires**Entre d'une part :**

La Fédération / l'Union
(Structure fédérale) de :

des foyers Ruraux de Saone et Loire

Représentée par son/sa Président·e :

Alain Gombert et Sylvie Heyart

Et d'autre part :

Le Foyer Rural ou l'Association
(Structure locale) de :

.....

Représentée par son/sa Président·e :

.....

Article 2 : Principes et valeurs des Foyers Ruraux
(extrait du préambule des statuts de la CNFR)

« ... Tous les adhérents s'engagent à respecter les principes suivants :

- ▶ Participer au développement de la citoyenneté dans les territoires ruraux et péri-urbains
- ▶ Se référer dans leurs pratiques à l'éducation populaire
- ▶ Faire reposer leurs actions sur la libre association des habitants sur leur territoire, défini par eux comme un espace de vie, autour d'un projet commun : mieux vivre ensemble
- ▶ Être ouverts à tous et respecter les opinions et les croyances de chacun
- ▶ Favoriser l'accès des jeunes et des femmes aux postes de responsabilité
- ▶ Tendre vers la parité dans leurs instances... »

Article 3 : Bénéficiaires de l'adhésion

- ▶ Le Foyer Rural (l'Association locale, ou toute autre Association adhérente), **signataire de la présente convention**, adhère pour la saison **2022-2023** auprès de la structure fédérale signataire.

**Fiche 7 :**
CONVENTION D'ADHESION LOCALE

- **Par cette adhésion**, reconnaît s'inscrire dans le cadre général d'une adhésion aux Foyers Ruraux et peut ainsi bénéficier et **faire bénéficier à l'ensemble de ses membres adhérents (validés dans Gestanet) des orientations communes, services (assurances RC/IA/Assurance aux biens)**, moyens collectifs mis en œuvre par la CNFR.

Article 4 : Engagements

Par cette convention, le Foyer Rural /l'Association locale signataire s'engage à respecter et contribuer aux valeurs des Foyers Ruraux définies au préambule des statuts de la CNFR, à adhérer et faire adhérer ses membres par le système d'adhésion **GESTANET**.

Seule l'adhésion sous GESTANET permettra de bénéficier des services et agréments de la CNFR

Information : adhésion confédérale et représentation démocratique

La représentation démocratique de votre Fédération ou Union au sein de la CNFR est liée au nombre d'adhérents individuels enregistrés dans Gestanet.

Les tarifs négociés (adhésions, assurance et accords) reposent sur la mutualisation et la solidarité du réseau.

Fait à *La Roche Vineuse*
le *15 aout 2022*

**Le/la Président·e de la Fédération
Départementale/Union Régionale de
des Foyers Ruraux de Saône et Loire**
Alain Gombert et Sylvie Heyart

F.D.F.R 71
Hameau de l'Eau vive
71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél. 03.85.36.62.06

**Le/la Président·e du Foyer Rural ou Association
locale de**

.....



**N'oubliez pas d'indiquer
vos nom et prénom et
de signer !**

RGPD : Règlement Général de Protection des Données

Loi relative à la protection des données du 25 mai 2018

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire, structure à laquelle vous avez adhéré, **mémorise et utilise vos données personnelles** dans le but d'assurer la gestion administrative de votre adhésion et de vous garantir les droits qui en découlent (assurance, droit de vote à l'Assemblée Générale, etc.).

Car nous considérons que l'accès à l'information fait partie de vos droits essentiels en tant qu'adhérent.e, vous autorisez la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire à **communiquer avec vous** via les données collectées lors de votre adhésion, **dans le but exclusif de vous tenir dûment informé.e** des actions et des activités relatives à la structure dont vous êtes adhérent.e et au réseau départemental des Foyers Ruraux.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire s'engage à **ne pas les divulguer, ne pas les transmettre, ni les partager** avec d'autres entités, entreprises ou organismes, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnes (RGPD) et à la protection des données de la FDFR 71 et de son réseau.

Vous disposez du **droit de faire modifier ou supprimer vos données personnelles sur simple demande** adressée aux co-présidents de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire (fdfr.71@wanadoo.fr) et/ou à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux (cnfr@mouvement-rural.fr). De même, vous pouvez à tout moment vous désabonner facilement de toute liste de diffusion facultative, **par un simple clic prévu à cet effet**, ou sur simple demande.

Je, soussigné.e,

Président.e :

accepte la conservation et le traitement de mes données personnelles aux fins précisées ci-dessus par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire : Oui Non

C'EST OBLIGATOIRE !
SOYEZ VIGILANT.E...



*Vous devez également obtenir l'accord de tous vos adhérents.
Il vous faudra cocher la case prévue à cet effet sur Gestanet pour chacun d'entre eux.*